ZERO
WASTE
DISPENSER

Conditions générales de vente

1 Identification du vendeur

Zero Waste & CO
Adresse: Avenue Louise 54, 1050 Ixelles, Belgique
TVA : BE073.800.212
BCE : 0737.800.212
RPM Bruxelles

2 Applicabilité des conditions générales

2.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les « Conditions Générales ») sont applicables au contrat conclu entre, d'une part, Zero Waste & CO SRL (ci-après dénommée « ZW & CO» ou « Nous ») et, d'autre part, la personne (ci-après dénommée « Client » ou « Vous ») souhaitant effectuer un achat auprès de ZW & CO.

2.2 Les Conditions Générales sont applicables à toutes les offres et commandes, à tous les paiements, livraisons de produits et prestations de services effectuées par ZW & CO et régissent exclusivement toutes les relations contractuelles entre ZW & CO et le Client. Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en Belgique.

2.3 En validant sa commande, le Client accepte, sans réserve, les Conditions Générales, ainsi que les prix et description des produits et services vendus. Ces Conditions Générales sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions. Ces Conditions Générales de vente priment sur les éventuelles conditions générales du Client.

2.4 ZW & CO se réserve le droit de modifier les Conditions Générales à tout moment. Les nouvelles Conditions Générales modifiées s'appliqueront instantanément, excepté pour ce qui concerne les commandes déjà acceptées par ZW & CO et qui restent régies par les Conditions Générales en vigueur à la date de la confirmation de la commande.

2.5 Les services et les produits proposés sont destinés exclusivement aux personnes qui acquièrent ou utilisent les produits ou services acquis à des fins professionnelles. En validant sa commande, le Client confirme sa qualité de professionnel.

3 Offre et commande

3.1 Sauf stipulation contraire, le délai de validité des offres, devis et remises de prix de ZW & CO est de 30 jours. Toute commande qui n'aura pas été précédée d'une offre écrite de notre part, ne nous liera que si nous l'avons acceptée par écrit.

3.2 Nos agents ou représentants ne disposent pas d'un pouvoir de représentation. Les ventes qu'ils négocient ne nous engagent qu'après l'envoi de notre acceptation écrite de la commande.

3.3 Lorsque notre offre, devis, remise de prix est signé « bon pour accord » par le Client sans modification, celui-ci devient un bon de commande.

4 Prix

4.1 Tous nos prix sont libellés en euros et s'entendent taxes non comprises et hors frais de livraison.

4.2 Si nous nous chargeons du transport ou de son organisation, nous facturerons les frais de transport au Client. Les frais de transport dépendent de la valeur totale de la commande, du mode d'envoi et de la destination.

4.3 Toutes les taxes, les impôts indirects, les cotisations de recyclage, les droits et prélèvements présents et à venir qui seraient levés par une autorité à l'occasion ou en application de ventes soumises aux Conditions Générales, sont toujours à charge du Client et sont, le cas échéant, exigibles en sus du prix des produits et services. Les éventuels frais bancaires sont à charge du Client.

5 Paiement

5.1 Sauf stipulation contraire dans le bon de commande, le Client est tenu de payer :
- 80% du prix lors de la commande et le solde de 20% au plus tard 5 jours avant la livraison ou le retrait si les produits ne sont pas de stocks ;
- 100% du prix au plus tard 5 jours avant la livraison ou le retrait si les produits sont de stocks.
Le Client doit payer l'intégralité des frais de livraison avant l'envoi.

5.2 Nos factures sont payables en euros, sans escompte, à notre siège social, au plus tard 30 jours après la date de facturation, sauf stipulation écrite contraire de notre part, et en tout état de cause avant la livraison. Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions (acompte, paiement avant livraison, paiement avant fabrication, …) pour des clients nouveaux, des clients non couverts par l'assurance-crédit et/ou pour des commandes importantes. Tous frais de paiement sont à charge du Client. Les frais d'encaissement et/ou de protêts de traite (acceptée ou non), sont également à charge du Client.

5.3 En cas de défaut de paiement d'une facture à son échéance par le Client, le paiement de la totalité des factures non échues deviendra immédiatement exigible.

5.4 Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard de 1 % par mois.

5.5 Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant resté impayé à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de 100 EUR.

6 Livraison

6.1 Sauf stipulation contraire dans la commande, nos livraisons se font dans nos établissements.

6.2 Le Client supporte tous les risques relatifs aux produits vendus dès leur livraison, en particulier ceux relatifs au transport, même si nous nous chargeons de celui-ci ou de son organisation. Cette clause est d'application même lorsque le transporteur exige qu'apparaisse, sur les documents de transport, la clause en vertu de laquelle tous les dommages de transport sont à charge et aux risques de l'expéditeur.

6.3 Le Client devra venir prendre livraison des produits vendus, en nos établissements, dans les 7 jours calendrier au plus tard à compter de l'expédition d'un avis l'informant qu'ils sont à sa disposition.

6.4 Sauf garantie expresse donnée dans la commande, les délais de livraison mentionnés ne sont pas des délais de rigueur. Notre responsabilité ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à une faute lourde de notre part.

7 Clause de réserve de propriété

7.1 Par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, les produits vendus, livrés ou installés demeurent la propriété exclusive de ZW & CO jusqu'au paiement intégral des factures , en ce compris les intérêts et frais et ce même en cas de transformation ou d'incorporation de ces produits à d'autres biens. Jusqu'au paiement intégral des factures, le Client ne peut ni les revendre, ni les donner en gage, sans l'accord préalable et écrit de ZW & CO. Le Client s'engage à avertir ZW & CO de toute saisie pratiquée par un tiers sur les produits vendus dont le prix n'est pas intégralement payé. De même, le Client s'engage à informer immédiatement ZW & CO au cas où les produits livrés et impayés se trouvent dans des lieux pris en location par le Client. Le Client autorise ZW & CO – ou son mandataire – à accéder à ses terrains et à ses bâtiments afin de reprendre possession des marchandises en question.

7.2 Nonobstant cette clause de réserve de propriété, tous les risques de perte et de dégâts relatifs aux biens concernés sont transférés au Client dès la livraison.

8 Conformité et garantie

8.1 Tous les produits et services proposés par ZW & CO sont décrits de bonne foi et le plus fidèlement possible. Le Client se référera utilement à la description et à la fiche technique. Malgré le soin apporté par ZW & CO à la sélection et à la fabrication de ses produits, il peut y avoir de légères différences en terme de couleurs et de formes, dues aux types de matières et de productions. De ce fait, ces légères différences ne sont pas susceptibles de remettre en cause la validité du contrat de vente.

8.2 Les produits ou prestations seront censés être agréés par le Client cinq jours ouvrables au plus tard après la livraison, sauf réclamation précise et détaillée qu'il nous notifierait avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée. L'agréation couvrira tous les défauts apparents, c'est-à-dire tous ceux qu'il était possible au Client de déceler au moment de la livraison ou dans les cinq jours ouvrables qui ont suivi par un contrôle attentif et sérieux, notamment ceux relatifs aux caractéristiques et à l'utilisation des produits.

8.3 La garantie des vices cachés ne peut être mise en œuvre que si le produit est utilisé dans des conditions normales. La garantie des vices cachés ne pourra notamment s'appliquer en cas d'utilisation de nos produits dans des conditions anormales ou spéciales qui n'auraient pas été expressément prévues ou en cas d'utilisation par une personne qui ne serait pas professionnellement qualifiée. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie des vices cachés, le Client devra nous notifier toute réclamation relative à des défauts cachés par lettre recommandée dans un délai maximum de 10 jours ouvrables après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater les vices. Toute action en justice relative aux vices cachés devra être introduite dans les 20 jours ouvrables courant à partir de la découverte desdits vices par le Client, ou du moment où il aurait raisonnablement pu les découvrir, ou à partir du jour de l'échec des pourparlers en vue d'un arrangement amiable.

8.4 La responsabilité de ZW & CO est toujours limitée au remplacement pur et simple, au lieu de la fourniture, de la seule partie des produits reconnue à la réception comme étant défectueuse, sans autre dédommagement d'aucune sorte, notamment des préjudices indirects ou commerciaux comme le manque à gagner, l'augmentation des frais généraux, la perturbation d'une planification, une disparition de bénéfice, de notoriété, de clientèle ou d'économies escomptées, cette énumération n'étant pas limitative.

9 Exclusions et limites de responsabilité

9.1 ZW & CO ne peut être tenue responsable des éventuels dommages résultant de l'usage des produits par le Client, tels que blessure, allergie, etc.

9.2 ZW & CO ne sera en aucun cas tenue responsable des éventuels dommages directs ou indirects (perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, frais, etc.) encourus par le Client dans le cadre de l'utilisation des produits achetés. De même, ZW & CO n'est tenue que de son dol ou de sa faute lourde.

Elle n'est pas responsable du dol ou de la faute lourde de ses préposés, commettants et, en règle générale, de ses sous-traitants et agents d'exécution.

10 Propriété intellectuelle

10.1 Les marques, appellations et logos, enregistrés ou non, présents sur les produits sont la propriété exclusive de ZW & CO et/ou d'autres sociétés et ne peuvent être utilisés ou reproduits.

10.2 Le design des produits est protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant à ZW & CO et/ou d'autres sociétés partenaires de ZW & CO. Le Client ne peut pas reproduire ce design sans accord écrit de ZW & CO.

10.3 Aucun élément du contrat entre ZW & CO et le Client ne peut être interprété comme étant une cession de droits de propriété, notamment intellectuelle, au Client.

11 Sous-Traitance et cession

11.1 ZW & CO peut sous-traiter tout ou partie de l'exécution de la vente ou du contrat à un tiers sans l'accord préalable et écrit du Client.

11.2 ZW & CO peut céder tout ou partie du contrat à un tiers sans l'accord préalable et écrit du Client.

12 Force majeure

12.1 En cas de force majeure, la partie qui en est victime est déchargée de toute responsabilité. Elle peut réduire les engagements, rompre la convention, en annuler ou en suspendre l'exécution, sans être tenue de payer une quelconque indemnité.

12.2 Sont notamment considérés, par les parties, comme cas de force majeure : les guerres, guerres civiles, grèves, lock-out, rupture de machines, incendie, inondation, interruption des moyens de transport, difficultés d'approvisionnement en matières premières, matériaux et énergie, restrictions ou dispositions imposées par les autorités, retards dus aux fournisseurs et d'une manière générale, toute cause entraînant le chômage ou l'indisponibilité totale ou partielle des locaux de ZW & CO ou de ceux de ses fournisseurs.

12.3 La partie qui invoque un tel évènement le notifiera à l'autre partie dans les 15 jours de sa survenance et au plus tard le jour prévu pour la livraison. Est constitutive de force majeure l'impossibilité pour ZW & CO d'être livrée, dans les délais, par son fournisseur lorsque les biens sont des produits exclusifs qui ne peuvent être fabriqués que par ce fournisseur.

13 Résolution de la vente

13.1 Nous sommes en droit de résoudre la vente, de plein droit, par une notification de notre volonté au Client via lettre recommandée, en cas d'inexécution grave par le Client d'une de ses obligations contractuelles, notamment s'il s'abstient de prendre livraison des produits dans le délai qui lui est imparti, s'il est en retard de paiement d'une facture de plus de 30 jours calendrier, ou s'il s'avère qu'il n'exécutera pas, ou risque sérieusement de ne pas exécuter, l'une de ses obligations principales, et ce avant même que cette obligation soit exigible.

13.2 En cas de résolution de la vente en application de l'alinéa ci-dessus, le Client nous sera redevable de dommages et intérêts fixés forfaitairement à 20 % du prix de vente au minimum et du remboursement des frais (machine, matières premières, conditionnement, heures de production, déchets, …) engagés par ZW & CO pour la production des produits stipulés dans la commande, sans préjudice pour ZW & CO de réclamer un dommage plus important.

14 Nullité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses du contrat et des Conditions Générales.

15 Droit applicable – Juridiction compétente

15.1 Les relations contractuelles entre ZW & CO et le Client sont soumises au droit belge, quelle que soit la nationalité des parties, sans application des règles de conflits de lois, et à l'exclusion de la Convention portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels du 1er juillet 1964 sur la vente internationale de marchandises, et de la convention de Vienne du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises.

15.2 Tout litige ressort de la compétence exclusive des cours et tribunaux de Bruxelles.

15.3 Toutes les Parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, le principe de la preuve électronique (par exemple: courrier électronique, backups, etc).